



Doc. 13902

02 octobre 2015

L'inscription de parlementaires élus sur des listes noires nuit à la diplomatie parlementaire

Proposition de résolution

déposée par M. Tiny KOX et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le nombre croissant d'exclusions par l'inscription d'élus des parlements nationaux sur des listes noires de pays membres ou d'organisations européennes compromet gravement le travail des membres de l'Assemblée parlementaire.

Quelles que soient les motivations des inscriptions sur des listes noires, l'effet de cette pratique démontre qu'elle est contre-productive. Elle empêche des parlementaires élus de l'Assemblée d'entrer dans les pays où ils doivent s'acquitter de leurs missions au nom de l'Assemblée parlementaire.

Le recours constant aux listes noires entrave le travail parlementaire, notamment l'observation des élections et la préparation de rapports de l'Assemblée, et constitue un sérieux obstacle dans l'exercice de leur mandat.

Cela pourrait aboutir à une situation où des politiciens s'interdiraient mutuellement d'entrer dans les pays et de fréquenter des trous noirs engendrés en Europe, où plus personne ne se rendrait et où les autorités seraient libres d'agir à leur guise.

Par conséquent, l'Assemblée devrait d'abord demander à tous les gouvernements et organisations internationales de tirer les leçons de ce type de sanctions et de comprendre que, indépendamment des raisons de leur instauration, elles sont nécessairement contre-productives, en particulier du point de vue du travail accompli par les parlementaires de l'Assemblée.

Deuxièmement, l'Assemblée devrait s'intéresser à cette affaire et s'efforcer de trouver une solution efficace pour réduire au maximum le nombre d'exclusions aussi rapidement que possible, et mettre un terme à la spirale des exclusions indésirables de parlementaires qui compromettent l'efficacité de leur engagement international dans le cadre de la diplomatie parlementaire.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
AL-ASTAL Najat, Palestine
BENTON Joe, Royaume-Uni, SOC
CRAUSBY David, Royaume-Uni, SOC
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GAMBARO Adele, Italie, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
JORDANA MADERO Carles, Andorre, ADLE
KHADER Qais, Palestine
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LOUKAIDES George, Chypre, GUE
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
OBRADOVIĆ Žarko, Serbie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SENIĆ Aleksandar, Serbie, SOC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste